



RÉUNION DU 5 MAI 2023 OA et délégués de provinces PROCÈS VERBAL

Liste des présences

Présences
Vincent VANDERVELDEN, Président de la LFBTA
Toni DI PIERDOMENICO, Administrateur LFBTA en charge de l'arbitrage
Nadine DEKNOP, Secrétaire générale LFBTA et administratrice en charge de la lutte antidopage et à l'éthique
Jean-Claude LAPORTE, Délégué de province Bruxelles-Brabant wallon
Philippe ESTEVENART, Délégué de province de Namur
Guy SCARCERIAUX, Délégué de province de Hainaut
Cathy CAERELS, Délégué de province de Luxembourg
Philippe D'HONT, Administrateur LFBTA en charge des ressources humaines et à la formation
Aude NESTE, Administratrice LFBTA en charge de la communication
Jean-Marc DELMARCHE, Délégué de la province nature
Éric DE RYCKÈRE, Administratrice LFBTA en charge de la gestion sportive
Xavier SPIRLET, Délégué de la province de Liège
Absences
Thierry NICOLAY, Secrétaire administratif LFBTA (excusé)
Manuel PEREMANS, Trésorier LFBTA (excusé)

Points à l'ordre du jour

- Fixation de la date des prochaines réunions (élargie et restreinte) ;
- Accueil et rapport du Président ;
- Rapport du trésorier ;
- Rapport de la secrétaire générale ;
- Rapport de la responsable anti-dopage et éthique ;
- Rapport du responsable de la gestion sportive ;
- Rapport du responsable arbitrage ;
- Rapport de la responsable de la communication ;
- Rapport des délégués de province;
- Divers.

Fixation des prochaines dates de réunion

- Réunion élargie : 7 juillet 2023 à 19h30, en hybride (lieu à définir)
- Réunion OA restreint : 2 juin 2023 à 19h30 (lieu à définir)

Discussions

Ouverture de la réunion

Vincent Vandervelden ouvre la réunion à 19h38. Toni demande si la réunion peut être enregistré pour faciliter le PV fait par Nadine Cathy Caerels refuse cette proposition, donc elle ne sera pas enregistrée.

→ Conclusion : La réunion ne sera pas enregistrée.

Rapport de Vincent VANDERVELDEN

Vincent signale que la Lotto Cup présente une nouvelle formule. Il y aura également une nouvelle tenue de sport. Vincent demande à ce qu'il y ait dans le prochain numéro de l'Archer une rectification concernant les dates de formations communiquées lors de l'AG.

En l'absence de Manu, Vincent signale que les comptes qui étaient jusqu'alors bloqués du fait du changement d'administrateurs, sont débloqués. Il y a un changement de banque : BNP.

Rapport de Nadine DEKNOP

Secrétariat

Nadine fait ses excuses pour les fautes commises à propos de l'invitation de la réunion et des points à débattre qui sont communiqués trop tard. Elle signale aussi qu'elle n'a pas apprécié quelques commentaires qui ont été faits à son égard. Nadine regrette la négativité des réunions et signale que le PV sera ce qu'il sera

Anti-dopage

RAS

Réseau éthique

Nadine informe de l'obligation nouvelle de présenter le document 596-2. Elle signale qu'elle a une réunion à ce sujet le 26 mai 2023. Elle fera en compte rendu.

Guy signale qu'il serait pertinent qu'il y ait un référent éthique dans chaque club, dans la mesure où le document doit être montré à une personne (et non envoyé/donné). Guy demande que ce poste soit prévu dans iClub pour chaque club. Le président donne son accord et en fera la demande à Thierry. Aude souligne que pour l'instant rien n'est obligatoire, car le mail transféré de Nadine, reçu d'un représentant ADEPS, précise que la décision n'a encore été approuvée en Cabinet du Ministre. Vincent confirme alors que nous ne pouvons que nous préparer à cette obligation nouvelle.

Rapport d'Éric DE RYCKERE, gestion sportive

International

Eric signale les exploits de nos jeunes à la Youth Cup de Catez, en Slovénie.

BAOC

La dernière manche de BAOC ne sera pas au format habituel : les matches ne sont pas éliminatoires, ce qui permet aux archers de tirer plusieurs matches. Même les archers qui sont éliminés, pourront encore tirer pour définir leurs places. Toni apporte quelques précisions sur le point d'Eric au sujet de la dernière manche de BAOC : la BSV va essayer une nouvelle formule qui sera mis à l'essai lors de la dernière manche de la Lotto Cup BAOC au club de XAT. Toni travaille sur un règlement qui sera mis en place en 2024 sur les BAOC si l'essai est concluant.

Lotto Cup

Eric demande un sondage dans les provinces concernant un endroit pour la finale, qui aura lieu les 12 et 13 août. Il faut un endroit où il y ait du passage. Cathy propose la foire de Libramont, Jean-Claude propose Loverval. Eric indique qu'il va voir avec la ville de Chapelle-les Herlaimont

Rapport de Toni DI PIERDOMENICO, arbitrage

Problème au sujet de la I440 Round au GPE (Evere) du 18/05/2023

Situation : Une guinguette a été installée sur le terrain de tir où la compétition doit avoir lieu.

Solution proposée par GPE : Placement de barrières sur côté droit du terrain avec filet anti flèches.

Toni analyse la proposition du club de Evere avec son président Ronny Dockx mais l'OA est d'avis de garantir la sécurité avant tout. Ce qui implique potentiellement d'annuler cette compétition, ou de trouver une solution qui permette la sécurité de tous, archers et visiteurs.

Autres solutions proposées par l'OA : Suggérer à GPE de faire une demande à la région Bruxelles-Capitale et la commune de Evere de fermer la guinguette pour la journée, ou organiser leur compétition sur un autre terrain à un autre moment de la saison.

Guy précise que quoi qu'il adienne, la fédération doit pouvoir se prévaloir de toute responsabilité dans le cas où la compétition serait maintenue, ce qui implique d'envoyer un courrier recommandé avec accusé de réception attestant de la position de l'OA quant à l'annulation de la compétition, et le fait que la sécurité prévaut. Un courrier a été fait en ce sens au club.

→ **Conclusion** : La LFBTA va notifier de la non-reconnaissance de la compétition dans une telle configuration.

Il va de soi que la fermeture totale de la guinguette le jour de la compétition (à tout le moins jusqu'à son terme) ou son organisation sur un autre terrain qui serait mis à leur disposition, nous amènerait à revoir cette décision

Rapport de Aude NESTE, communication

Réseaux sociaux et site web

Aude fait un rapide état des lieux des dernières informations mises en ligne sur Facebook et sur le site web. Dans le cadre de la mise à jour du site web et de la documentation disponible, Aude indique avoir créé un fichier type trombinoscopes, visant à expliquer le rôle de chacun au sein des différents groupes de travail et commissions, ce qui demandera la collaboration des différents membres. Le but étant de rendre l'information disponible sur le site web.

- Un mail à ce sujet suivra, notamment afin d'obtenir les photos de chacun et le détail des explications relatifs à toutes les formations.
- Les administrateurs et délégués de province devront fournir une description de leur fonction (éventuellement de la commission dans laquelle ils siègent), ainsi qu'une photo.

Mise à disposition des PV

Aude souligne qu'elle ne trouve pas normal que le PV de la réunion "OA élargi" ait été signé en "OA non-élargi", car elle estime que ce sont des entités différentes.

Aude informe que le PV de la précédente réunion OA élargie a été mis en ligne sur le site web, mais que l'accès est malheureusement restreint pour l'instant. Il avait néanmoins été décidé lors de la réunion précédente que dès lors qu'un PV est sur le site, un PV peut être lu par tout le monde. Il faut donc trouver comment débloquent les accès afin de rendre les PV disponibles.

Eric signale qu'il n'est pas nécessaire de rendre tous les PV disponibles, mais seulement les PV des réunions ayant eu lieu depuis l'AG de 2023.

Vincent souligne que l'OA élargie et restreint doivent donner leurs accords.

Guy signale qu'un enregistrement serait plus facile pour les PV, mais qu'un enregistrement ne doit aucunement être communiqué à une personne qui n'aurait pas suivi la réunion. Un enregistrement doit uniquement servir de support à la rédaction du PV.

Cathy signale que ce n'est pas une décision qui se prend à main levée, qu'elle refuse que la réunion soit enregistrée, les points des réunions n'étant pas communiqués à l'avance, les décisions ne font l'objet d'aucune réflexion approfondie et ne devraient pas se prendre à main levée.

Retour du sondage des délégués de province concernant L'Archer

Cathy et Guy rapportent que chacune de leur province souhaitent le maintien d'un magazine papier (et non digital). Xavier insiste sur le fait qu'un sondage n'est pas une bonne manière de prendre une décision.

Rapport de Philippe D'HONT, formation

La commission formation se met en place. Philippe rappelle sa volonté d'avoir la formation animateur en 2023, et rappelle sa confiance en la commission formation.

Philippe affirme que toute la documentation est sur la Dropbox. Cathy est en désaccord avec cette affirmation. Elle apprend à l'ensemble de l'OA que des documents propres à la commission formation semblent avoir été retirés de la Dropbox. Jean-Claude souligne qu'il est particulièrement anormal que les documents de la commission formation aient été retirés de la Dropbox, et que ceci a été très mal pris par l'ensemble des membres de la commission, qui ont eu le sentiment d'avoir été suspendus pour mauvaise conduite.

Cathy informe que les documents ont été retirés par Philippe, mais Philippe n'est pas d'accord et déclare ne pas avoir accès à cette Dropbox en particulier.

Cathy ainsi que plusieurs autres membres de la commission formation regrettent qu'il soit demandé aux membres de la commission de garder un lien de confiance envers Philippe alors que toute confiance est manifestement rompue. : ont évincé pas une personne de cette façon. Jean-Claude souligne la bonne volonté des membres à vouloir tenter de travailler ensemble malgré les circonstances.

Jean-Marc DELMARCHE, sur la province nature

Compétition 3D à Wuustwezel

Situation : BSV a annoncé sur son site une compétition 3D (en 24 cibles) à Wuustwezel le 22 avril 2023. Cette compétition n'a pas été placée au calendrier du CB 2023 et n'a pas été annoncée en LFBTA. Jean-Marc a, par deux fois, posé la question concernant la validité de cette compétition aux responsables LFBTA, BSV et RBA mais n'a jamais eu de retour....

Questions :

- La compétition 3D organisée à Wuustwezel doit-elle être comptée au classement général du championnat de Belgique 3D ?
- S'il y a eu record, celui-ci est-il recevable ?
- Si des badges de progression ont été réalisés, peut-on les distribuer ?

➔ **Conclusion : Toni doit demander à BSV le rapport d'arbitrage afin de déterminer si la compétition est valide.**

Appellation « province nature » ou « section nature »

Situation : Suite au PV de l'OA élargi du 3 mars, Jean-Marc a demandé à Aude d'employer la dénomination "Province Nature" au lieu de "section nature" dans son PV de réunion, dénomination officialisée depuis 2016. Cette demande d'adaptation a été suivie d'un courrier de Vincent annonçant qu'il était "hésitant" quant à l'emploi de cette dénomination. QUID ? .

Questions :

- Une décision a-t-elle été prise en OA quant au changement de dénomination ?
- Quelles en seraient les conséquences pour les clubs repris actuellement sous "Province Nature" ?

→ Conclusion : Il est demandé à Jean-Marc de faire parvenir à l'OA une liste des problématiques engendrées par un changement de dénomination

Divers

Éric demande à Jean-Marc pourquoi la décision d'une augmentation de la tarification, de 12 à 15€, d'une journée de compétition 3D (que se soit 20 ou 24 cibles) a été appliquée alors que tous les clubs n'ont pas eu l'occasion de défendre leur position à ce sujet.

Jean-Marc précise que la demande a bien été faite à la LFBTA et à la RBA et que cette dernière a validé la proposition d'augmentation.

Vincent précise que tous les clubs ont été consultés et qu'il n'a reçu aucune autre proposition.

Rapport de Guy SCARCERIAUX, province du Hainaut

Guy félicite Aude pour la transparence du dernier PV et sa rapide mise à disposition, ce qui lui a permis pour la toute première fois de faire un rapport de délégué de province aux membres concernés.

Suite à la réunion de province, Guy demande à Toni pourquoi le sur classement d'un jeune de U15 vers U18 décidé pour la saison indoor prochaine, n'ait pas été envisagé pour cette saison outdoor ? Eric souligne que cela se fera à partir de la saison indoor prochaine, car l'archer en question ne veut plus changer de catégorie. Guy rétorque que la décision de l'OA à ce sujet n'a pas été prise pour une personne en particulier, il s'agit d'un point de règlement.

Xavier remet en question l'approbation de sur-classement des jeunes, car il a l'impression que les parents ont trop d'importance et poussent leurs enfants, ce qui pourrait avoir pour conséquence de casser les jeunes archers. Vincent informe Xavier que cette réflexion animait tous les membres de la réunion qui en a décidé.

Guy regrette l'absence d'une répartition claire des tâches attribuées à chacune des fonctions de chaque membre de l'OA. Aucune information n'a été apportée à ce sujet depuis l'AG.

Guy demande à ce que cela fasse l'objet d'un éclaircissement dans le prochain Archer et sur le site.

Rapport de Xavier SPIRLET, province de Liège

RAS

Rapport de Cathy CAERELS, province de Luxembourg

A propos des PV de réunion

Cathy demande à ce que les PV des réunions OA restreints soient envoyés aux délégués de provinces au moins 10 jours avant les réunions OA élargi, afin de pouvoir réagir sur les décisions. Cathy estime qu'il faut avoir les points à discuter à l'avance et non le jour précédant la réunion.

➔ Conclusion : dans la mesure où les PV seront mis en ligne sur le site web, il n'y aura plus de problème.

A propos de l'altercation à Hotton

Cathy souligne son désaccord envers la décision prise par l'OA à ce sujet, qu'elle a pris comme une attaque personnelle. Guy remarque que par soucis de transparence, il aurait été normal que Cathy reçoive une copie du courrier envoyé à la partie adverse. Eric insiste sur le fait que l'absence de ROI est le fond du problème.

Rapport de Jean-Claude LAPORTE, province BBW

Jean-Claude demande un feedback régulier des différents projets au sein de la Ligue : lanseo, Dropbox, Ou en est la fonction_recrutement d'un nouveau DT et administratif ?

Vincent signale que des entretiens seront menés le 10 mai avec les 3 actuels candidats au poste de DT.

Jean-Claude souligne qu'il y a actuellement des conflits dans le calendrier des compétitions, qui pourraient être évités en croisant les différents calendriers. propose un calendrier uniforme RBA-BSV-LFBTA.

Rapport de Philippe ESTEVENART, province de Namur

Philippe informe que le club de Wierde a posé sa candidature pour organiser le prochain championnat de Belgique longues distances adultes.

Varia

Commentaires sur Facebook

Jean-Marc signale qu'une remarque lue récemment sur FB (à savoir, le fait qu'il n'ait jamais entendu parler en RBA d'un "championnat de Belgique 2D") était déplacée. Ce commentaire sur FB qui pourrait désinformer et/ou tromper une partie des archers concernant le tir nature et, le plus "embarrassant" est que cette annonce a été faite sur la page officielle de la LFBTA, car il est fait allusion que le championnat de Belgique 2D n'existe pas. Jean-Marc souligne qu'il est important de faire attention au contenu des publications Facebook.

Projets en province de Luxembourg

Cathy fait savoir qu'un week-end de découverte du tir à l'arc et des interclubs devraient être organisés en province de Luxembourg.

Projets en province de Hainaut

Guy informe qu'il organise une journée de découverte pour tous publics, de façon récurrente, qui a régulièrement du succès et engendre des inscriptions dans différents clubs.

Guy espère aussi pouvoir organiser un jour un championnat de province pour les jeunes.

Nadine

Cathy informe que des archers de sa province participeront à l'ouverture des Jeux Olympiques de 2024, à Paris.

Formations

Toni souhaiterait intégrer un point sur l'arbitrage dans le cadre des formations.

Cathy précise que dans le cadre des formations, il va être fait appel aux archers les plus compétents de chaque arme/discipline.

Gestion sportive

Eric aimerait que soit relayé en province le fait que la ligue met à disposition des cibles moyennant paiement. Vincent précise que dans le cas de journées découvertes et démonstrations, il est possible d'obtenir les cibles gratuitement.

Eric aimerait des distinctions LFBTA concernant le 4x50m ; Toni se charge de penser un projet qu'il soumettra à Eric.

Contrainte de tir officiel ?

Cathy demande si l'on peut contraindre un club à faire un tir officiel plutôt qu'un tir fun.

Réponse : Non.

La réunion prend fin à 23h15.

Compte rendu et suivi de la réunion

	Tâches	Gestionnaire	Deadline
1	Notification à GPE de l'annulation de son tir.	Nadine	ASAP
2	Envoi d'un mail de rappel aux administrateurs et délégués de province pour obtenir photo + description de fonction/poste/commission	Aude	ASAP
3	Fournir une description de fonction/poste/commission + photo	Tous	ASAP
4	Demander à BSV le rapport d'arbitrage de la compétition 3D de Wuustwezel	Toni	ASAP
5	Faire parvenir à l'OA une liste des problématiques engendrées par un changement de dénomination de la province Nature	Jean-Marc	07/07/2023
6	Signature des PV pour mise en ligne sur le site web	Vincent/Nadine	ASAP
7	Mise en ligne des PV	Aude	Au moins 10 jours avant la réunion suivante

* ASAP = dès que possible.

Rédaction : Nadine DEKNOP / Aude NESTE

Signatures

Président,
Vincent VANDERVELDEN,

Administrateur(s)